

BUREAU VERITAS SA

EVRY
Immeuble LA VANOISE
6/18, rue du Pelvoux
COURCOURONNES
91019 EVRY CEDEX France
Téléphone : 01 69 47 12 10
Mail : denis.regniez@fr.bureauveritas.com

A l'attention de M. GABARD Laurent

LA PLATEFORME
220 BOULEVARD DE LA VILLETTE
75019 PARIS

Copie à M. DMYTRIW

Rapport de vérification générale périodique Ascenseurs et équipements assimilés



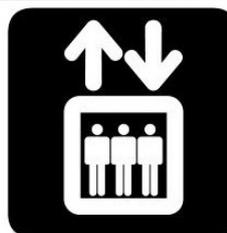
Intervention du 10/02/2016

Coordonnées du site :
Nom du site : LA PLATEFORME

Lieu d'intervention :
LA PLATEFORME DU BATIMENT
PARIS STALINGRAD
220 BOULEVARD DE LA VILLETTE
75019 PARIS

Numéro d'affaire : 114537
Référence du rapport : 114537/1066.12.1.R
Rédigé le : 11/02/2016
Par : Denis REGNIEZ
Ce document a été validé par son auteur

**LA PLATEFORME
DU BATIMENT**



Ce rapport contient 2 fiches

Accréditation Cofrac n° 3-004, inspection
Liste des sites accrédités et portée disponible sur www.cofrac.fr

PREAMBULE

Bureau Veritas a le plaisir de vous remettre le rapport de vérification générale périodique de votre/vos équipement(s).

Ce rapport comprend une fiche par équipement, dans laquelle sont mentionnés la réglementation appliquée, l'identifiant de l'équipement, les caractéristiques techniques essentielles, les éventuelles actions à entreprendre et le contenu de la prestation effectuée par Bureau Veritas, à l'aide des moyens mis à sa disposition.

Le présent rapport n'a pas pour objet les vérifications des dispositions réglementaires prises pour application de la loi 2005-102 du 11 février 2005 relative à l'accessibilité des personnes handicapées.

RAPPELS SUR LES OBLIGATIONS DE L'EMPLOYEUR, DE L'EXPLOITANT OU DU PROPRIETAIRE CI-APRES DESIGNÉ LE CLIENT

Sur la base de l'ensemble des informations en sa possession et notamment des « avis généraux » du présent rapport, le client décide ou non du maintien en service de chaque équipement.

Le client doit consigner la vérification ayant fait l'objet du présent rapport dans les documents en sa possession constitués le cas échéant du registre de sécurité de l'établissement et/ou du livret d'entretien.

Pour la réalisation des vérifications, le client doit mettre à disposition des personnes qualifiées les équipements concernés, clairement identifiés, pendant le temps nécessaire, ainsi que les moyens permettant d'accéder aux différentes parties de ces équipements.

Il assure la présence du personnel nécessaire à la conduite de ces équipements et met à disposition tous les documents utiles à la réalisation des vérifications.

En cas de défaut d'accompagnement ou de transmission d'éléments incomplets ou absents, l'étendue de notre vérification peut être limitée et conduire par conséquent à des conclusions erronées.

PERSONNE(S) RENCONTREE(S)

A notre arrivée sur le site nous avons été accueillis par : M. VICTORIA Sébastien.

EQUIPEMENT(S) OBJET(S) DU PRESENT RAPPORT

Quantité	Equipement(s)
2	ASCENSEUR(S) ET EQUIPEMENTS ASSIMILES

RECAPITULATIF DES ACTIONS A ENTREPRENDRE

Fiche n° 1	ASCENSEUR(S) ET EQUIPEMENTS ASSIMILES		N° série : 1630006
			N° interne : A 75.1688
	Marque : SCHINDLER		Type : Treuil attelé.
	Localisation : SURFACE DE VENTE BUREAU NIVEAU BAS		
	Année de mise en service : 1999		
Avis Général	Les vérifications ont fait apparaître les défauts ou anomalies mentionnés dans le tableau des " actions à entreprendre " auxquelles il y a lieu de remédier.		
POINTS NON SATISFAISANTS - ACTIONS A ENTREPRENDRE			
A.3.2 - Présence d'un carnet d'entretien:			
Code OBS : DR/100216/122123/0			
Le carnet d'entretien n'est pas à jour			
A.3.3 - Présence d'un rapport annuel d'activité:			
Code OBS : DR/110315/135818/0			
Le rapport annuel d'activité dû par le prestataire titulaire du contrat d'entretien n'a pas pu nous être présenté.			
B.1 - Etude de sécurité:			
Code OBS : DR/110315/140357/0			
Afficher les résultats de l'étude de sécurité de la société de maintenance titulaire du contrat d'entretien			
31.1.4 - Eléments de guidage (habitacle et contrepoids) E/F:			
Code OBS : DR/110315/144215/0			
Remettre en place le tube guide chaîne en partie basse			
Code OBS : DR/100216/122225/0			
Réduire le jeu de guidage de la cabine			
31.1.7 - Dispositifs limitant la course de l'habitacle F:			
Code OBS : DR/110315/141335/0			
Assurer le bon fonctionnement du hors course de sécurité bas cabine. (Laisse pour mémoire, essais non réalisable faute d'assistance technique)			
31.2.1 - Accès au local P/E/F:			
Code OBS : DR/110315/140800/0			
Laisser à demeure une échelle adaptée pour l'accès au local			
Code OBS : DR/110315/141245/0			
Remettre en état l'éclairage de la machinerie ainsi que son bouton de commande			
31.2.3 - Dispositif parachute ou équivalent F:			
Code OBS : DR/110315/141453/0			
Serrer la fixation du limiteur de vitesse (Essais non réalisés)			
31.2.4 - Dispositif de contrôle contre le mou de câble/chaîne F:			
Code OBS : DR/110315/144305/0			
Améliorer le fonctionnement du dispositif de contrôle du mou de chaîne (Laisse pour mémoire, essais non réalisable faute d'assistance technique)			
31.3.1 - Organes de services et de signalisation E/F:			
Code OBS : DR/110315/140840/0			

Fiche n° 1	ASCENSEUR(S) ET EQUIPEMENTS ASSIMILES		N° série : 1630006
			N° interne : A 75.1688
	Marque : SCHINDLER		Type : Treuil attelé.
	Localisation : SURFACE DE VENTE BUREAU NIVEAU BAS		
	Année de mise en service : 1999		
Avis Général	Les vérifications ont fait apparaître les défauts ou anomalies mentionnés dans le tableau des " actions à entreprendre " auxquelles il y a lieu de remédier.		
Remettre en service les différents voyants d'occupation ou de présence			
Code OBS : DR/100216/122601/0			
Refixer le boîtier d'appel au niveau haut			
31.4.1 - Eléments constitutifs E:			
Code OBS : DR/110315/144340/0			
Remettre en place le cabochon sur le déverrouilleur du niveau bas			
Code OBS : DR/110315/144405/0			
Remettre en état les guidages des portes ainsi qu'un câble de liaison au niveau bas			
31.4.2 - Verrouillage mécanique et électrique E/F:			
Code OBS : DR/110315/140736/0			
Remédier à la coupure dans le jeu de la porte du niveau haut et remédier à la coupure dans le jeu au niveau bas			
Code OBS : DR/100216/121111/0			
Remettre en état les coulisseaux de la porte du niveau bas			
31.5.2 - Précision et maintien de l'arrêt F:			
Code OBS : DR/100216/122515/0			
Améliorer la précision d'arrêt de la cabine au niveau bas			
31.5.7 - Affichage de la limite d'usage P/E:			
Code OBS : DR/150315/075935/0			
Réafficher de manière lisible et indélébile les consignes d'utilisation en cabine.			
31.5.8 - Indication de la charge P/E:			
Code OBS : AJ/190413/082947/0			
Afficher la plaque de charge cabine.			

Fiche n° 2	ASCENSEUR(S) ET EQUIPEMENTS ASSIMILES		N° série : A75.1337
			N° interne :
	Marque : ALTOR		Type : Adhérence
	Localisation : SURFACE DE VENTE		
	Année de mise en service : 2012		
Avis Général	Les vérifications ont fait apparaître les défauts ou anomalies mentionnés dans le tableau des " actions à entreprendre " auxquelles il y a lieu de remédier.		
POINTS NON SATISFAISANTS - ACTIONS A ENTREPRENDRE			
A.3.3 - Présence d'un rapport annuel d'activité:			
Code OBS : DR/150315/074855/0			
Le rapport annuel d'activité dû par le prestataire titulaire du contrat d'entretien n'a pas pu nous être présenté.			
B.7 - Déclaration CE de conformité:			

Fiche n° 2	ASCENSEUR(S) ET EQUIPEMENTS ASSIMILES		N° série : A75.1337
			N° interne :
	Marque : ALTOR		Type : Adhérence
	Localisation : SURFACE DE VENTE		
	Année de mise en service : 2012		
Avis Général	Les vérifications ont fait apparaître les défauts ou anomalies mentionnés dans le tableau des " actions à entreprendre " auxquelles il y a lieu de remédier.		
Code OBS : DR/110315/160617/0			
Compléter la déclaration de conformité non signée et datée (Laisse pour mémoire faute d'ouverture du coffret de manoeuvre)			
31.1.5 - Suspentes et attaches, poulies E:			
Code OBS : DR/110315/154200/0			
Remplacer les câbles de suspente détériorés			
Code OBS : DR/110315/154402/0			
Remplacer un serre câble inadapté côté pèse charge			
Code OBS : DR/100216/115539/0			
Mettre en place un 3ème serre câble sur les attaches du câble parachute			
Code OBS : DR/100216/115626/0			
Raccourcir les suspentes (réserves sous le contrepoids inférieure à 10 cm)			
31.1.7 - Dispositifs limitant la course de l'habitacle F:			
Code OBS : DR/110315/154233/0			
Régler le hors course haut ce déclenche trop près du niveau (non vérifié faute d'assistance technique et de clé d'armoire de commande)			
31.2.1 - Accès au local P/E/F:			
Code OBS : DR/100216/115706/0			
Tenir à disposition une clé pour le coffret de manoeuvre			
31.2.2 - Mécanismes de levage E/F:			
Code OBS : DR/110315/155643/0			
Assurer le fonctionnement de la manoeuvre de secours en cas de panne de l'onduleur (non vérifiable faute de clé d'armoire)			
31.2.5 - Fiche signalétique (synthèse étude de sécurité) P/E:			
Code OBS : DR/110315/151308/0			
Tenir à disposition la fiche descriptive des risques identifiés par le prestataire d'entretien de l'appareil dans le cadre de son étude de sécurité (non vérifiable faute de clé d'armoire)			
31.2.6 - Consignes E:			
Code OBS : DR/110315/151316/0			
Afficher les consignes de dépannage en français (non vérifiable faute de clé d'armoire)			
31.3.1 - Organes de services et de signalisation E/F:			
Code OBS : DR/100216/111651/0			
Remettre en service le voyant lumineux au palier du niveau 1			
31.4.1 - Eléments constitutifs E:			
Code OBS : DR/100216/105756/0			
Remettre en place un patin de guidage au niveau 0			
31.5.1 - Eléments constitutifs E/F:			
Code OBS : DR/110315/151430/0			

Fiche n° 2	ASCENSEUR(S) ET EQUIPEMENTS ASSIMILES		N° série : A75.1337
			N° interne :
	Marque : ALTOR		Type : Adhérence
	Localisation : SURFACE DE VENTE		
	Année de mise en service : 2012		
Avis Général	Les vérifications ont fait apparaître les défauts ou anomalies mentionnés dans le tableau des " actions à entreprendre " auxquelles il y a lieu de remédier.		
<p style="text-align: center;">Remplacer le miroir cassé au bas de la cabine</p> <p>Code OBS : DR/110315/155752/0</p> <p style="text-align: center;">Assurer le fonctionnement de l'afficheur cabine</p> <p>Code OBS : DR/100216/115745/0</p> <p style="text-align: center;">Serrer les mains courante en cabine</p>			
31.5.3 - Dispositif assurant la protection des personnes (heur/cellules/barrage immatériel) E/F:			
<p>Code OBS : DR/110315/151630/0</p> <p style="text-align: center;">Rendre plus rapide la réouverture de la porte suite à passage devant la cellule</p>			
31.5.4 - Organes de services et de signalisation E/F:			
<p>Code OBS : DR/100216/111202/0</p> <p style="text-align: center;">Remettre en service les fleches de sens sur le montant d'entrée en cabine</p>			
31.5.5 - Eclairage normal et de secours E/F:			
<p>Code OBS : DR/110315/155816/0</p> <p style="text-align: center;">Assurer le fonctionnement de l'éclairage de secours en cabine (Laisse pour mémoire, essais non réalisable faute d'ouverture d'armoire possible)</p>			
31.5.6 - Dispositif de demande de secours P/F:			
<p>Code OBS : DR/110315/155853/0</p> <p style="text-align: center;">Assurer le fonctionnement du bouton de demande de secours sur et sous cabine (essais en cabine hors tension non réalisé faute d'ouverture d'armoire)</p>			

Fiche n° 1	ASCENSEUR(S) ET EQUIPEMENTS ASSIMILES	N° série : 1630006
	Marque : SCHINDLER	N°interne : A 75.1688
Texte de référence : Arrêté du 29 décembre 2010		Type : Treuil attelé.
Date de mise en service : 1999		
Localisation : SURFACE DE VENTE BUREAU NIVEAU BAS		
Lors de la vérification de l'équipement nous n'avons pas été accompagnés.		

ETUDE DE SECURITE

Généralités

Dates

Année de la première étude de sécurité :	2013	Date d'actualisation de l'étude :	10/02/2016
--	------	-----------------------------------	------------

Accès et cheminement

Risque(s) :	Sans risque particulier
-------------	-------------------------

Local machines et/ou poulies

Risque(s) :	Absence de protection des points rentrants (Ecrasement - Cisaillement), Absence de protection des parties tournantes (Ecrasement - Cisaillement), Hauteur de travail inférieure à 1,80 m (Heurt)
-------------	--

Toit de cabine

Risque(s) :	Absence d'un interrupteur d'arrêt (Enfermement - Ecrasement - Cisaillement)
-------------	---

Gaine (portes et portillons de visite ou de secours)

Risque(s) :	Sans risque particulier
-------------	-------------------------

Cuvette

Risque(s) :	Sans risque particulier
-------------	-------------------------

Portes palières

Risque(s) :	Sans risque particulier
-------------	-------------------------

CARACTERISTIQUES

Caractéristiques de l'établissement

Type d'établissement :	M	Catégorie :	4
Origine du classement :	Mentionné sur le registre de sécurité	Activité :	Magasin de vente de matériaux réservé au professionnels
Description de l'établissement :	Bâtiment sur 4 niveau dont un sous sol parking		

Type d'établissement

Type d'établissement :	ETABLISSEMENT RECEVANT DU PUBLIC - 1er GROUPE
------------------------	---

Caractéristiques générales de l'appareil

Désignation de l'appareil

Désignation :	Monte-charges
---------------	---------------

Marquage CE :	NON
---------------	-----

Fiche n° 1	ASCENSEUR(S) ET EQUIPEMENTS ASSIMILES		N° série : 1630006
	Marque : SCHINDLER		N°interne : A 75.1688
		Type : Treuil attelé.	
Texte de référence : Arrêté du 29 décembre 2010			
Date de mise en service : 1999			
Localisation : SURFACE DE VENTE BUREAU NIVEAU BAS			
Lors de la vérification de l'équipement nous n'avons pas été accompagnés.			

Conditions d'accès à l'appareil

Position de la machinerie : Haute	Accès à la machinerie : Trappe
Autre accès à la machinerie : Echelle	Accès à la cuvette : Porte palière

Entraînement

Entraînement électrique : à adhérence	Autre entraînement électrique : une vitesse
---------------------------------------	---

Caractéristiques génériques

Nombre de niveau : 2	Nombre de services : 1
Charge (kg) : 100	Nombre de personnes : 0

Suspentes

Suspentes : Chaîne(s)	Diamètre/Pas (mm) : 15.875
-----------------------	----------------------------

Caractéristiques des portes

Portes

Portes cabines :	Portes palières : à guillotine pleine
------------------	---------------------------------------

ASPECTS DOCUMENTAIRES

Existence des moyens nécessaires à l'entretien et à la maintenance

Formalisation de la vérification par le mainteneur des éléments de guidage et conclusions

Présenté : Non

Commentaire :	Le prestataire titulaire du contrat d'entretien n'ayant pu démontrer la vérification et ses conclusions des éléments de guidage ,nous avons procédé à leur vérification au cours de cette visite, conformément à l'arrêté du 29/12/2010.
---------------	--

Formalisation de la vérification par le mainteneur des suspentes et de leurs attaches et conclusions

Présenté : Non

Commentaire :	Le prestataire titulaire du contrat d'entretien n'ayant pu démontrer la vérification et ses conclusions des suspentes et leurs attaches, nous avons procédé à leur vérification au cours de cette visite, conformément à l'arrêté du 29/12/2010.
---------------	--

Formalisation de la vérification par le mainteneur des mécanismes de levage et conclusions

Présenté : Non

Commentaire :	Par faute d'accompagnement, nous n'avons pas pu procéder, tel que le prévoit l'arrêté du 29/12/2010, à la vérification des mécanismes de levage malgré le défaut de formalisation de la part du prestataire titulaire du contrat d'entretien
---------------	--

Formalisation mainteneur de l'essai parachute ou équivalent et conclusions

Présenté : Non

Commentaire :	Par faute d'accompagnement, nous n'avons pas pu procéder, selon l'arrêté du 29/12/2010, à la vérification de l'efficacité de fonctionnement du dispositif parachute malgré le défaut de formalisation du prestataire titulaire du contrat d'entretien.
---------------	--

Fiche n° 1	ASCENSEUR(S) ET EQUIPEMENTS ASSIMILES	N° série : 1630006
	Marque : SCHINDLER	N°interne : A 75.1688
		Type : Treuil attelé.
Texte de référence : Arrêté du 29 décembre 2010		
Date de mise en service : 1999		
Localisation : SURFACE DE VENTE BUREAU NIVEAU BAS		
Lors de la vérification de l'équipement nous n'avons pas été accompagnés.		

DOCUMENTS MIS A NOTRE DISPOSITION PAR LE PROPRIETAIRE

Etude de sécurité

Présenté : Non

Rapport de vérification périodique

Présenté : Oui	Rapport de vérification périodique du : 11/03/2015
Réalisé par : BUREAU VERITAS	

AVIS GENERAL

Les vérifications ont fait apparaître les défauts ou anomalies mentionnés dans le tableau des " actions à entreprendre " auxquelles il y a lieu de remédier.

POINTS NON SATISFAISANTS - ACTIONS A ENTREPRENDRE

A.3.2	Présence d'un carnet d'entretien Code OBS : DR/100216/122123/0 Le carnet d'entretien n'est pas à jour
A.3.3	Présence d'un rapport annuel d'activité Code OBS : DR/110315/135818/0 Le rapport annuel d'activité dû par le prestataire titulaire du contrat d'entretien n'a pas pu nous être présenté.
B.1	Etude de sécurité Code OBS : DR/110315/140357/0 Afficher les résultats de l'étude de sécurité de la société de maintenance titulaire du contrat d'entretien
31.1.4	Eléments de guidage (habitacle et contrepoids) E/F Code OBS : DR/110315/144215/0 Remettre en place le tube guide chaîne en partie basse Code OBS : DR/100216/122225/0 Réduire le jeu de guidage de la cabine
31.1.7	Dispositifs limitant la course de l'habitacle F Code OBS : DR/110315/141335/0 Assurer le bon fonctionnement du hors course de sécurité bas cabine. (Lissé pour mémoire, essais non réalisable faute d'assistance technique)
31.2.1	Accès au local P/E/F Code OBS : DR/110315/140800/0 Laisser à demeure une échelle adaptée pour l'accès au local Code OBS : DR/110315/141245/0 Remettre en état l'éclairage de la machinerie ainsi que son bouton de commande

Fiche n° 1	ASCENSEUR(S) ET EQUIPEMENTS ASSIMILES	N° série : 1630006
	Marque : SCHINDLER	N°interne : A 75.1688
Texte de référence : Arrêté du 29 décembre 2010		Type : Treuil attelé.
Date de mise en service : 1999		
Localisation : SURFACE DE VENTE BUREAU NIVEAU BAS		
Lors de la vérification de l'équipement nous n'avons pas été accompagnés.		

POINTS NON SATISFAISANTS - ACTIONS A ENTREPRENDRE

31.2.3	Dispositif parachute ou équivalent F
	Code OBS : DR/110315/141453/0 Serrer la fixation du limiteur de vitesse (Essais non réalisés)
31.2.4	Dispositif de contrôle contre le mou de câble/chaîne F
	Code OBS : DR/110315/144305/0 Améliorer le fonctionnement du dispositif de contrôle du mou de chaîne (Lissé pour mémoire, essais non réalisable faute d'assistance technique)
31.3.1	Organes de services et de signalisation E/F
	Code OBS : DR/110315/140840/0 Remettre en service les différents voyants d'occupation ou de présence Code OBS : DR/100216/122601/0 Refixer le boîtier d'appel au niveau haut
31.4.1	Eléments constitutifs E
	Code OBS : DR/110315/144340/0 Remettre en place le cabochon sur le déverrouilleur du niveau bas Code OBS : DR/110315/144405/0 Remettre en état les guidages des portes ainsi qu'un câble de liaison au niveau bas
31.4.2	Verrouillage mécanique et électrique E/F
	Code OBS : DR/110315/140736/0 Remédier à la coupure dans le jeu de la porte du niveau haut et remédier à la coupure dans le jeu au niveau bas Code OBS : DR/100216/121111/0 Remettre en état les coulisseaux de la porte du niveau bas
31.5.2	Précision et maintien de l'arrêt F
	Code OBS : DR/100216/122515/0 Améliorer la précision d'arrêt de la cabine au niveau bas
31.5.7	Affichage de la limite d'usage P/E
	Code OBS : DR/150315/075935/0 Réafficher de manière lisible et indélébile les consignes d'utilisation en cabine.
31.5.8	Indication de la charge P/E
	Code OBS : AJ/190413/082947/0 Afficher la plaque de charge cabine.

Fiche n° 1	ASCENSEUR(S) ET EQUIPEMENTS ASSIMILES		N° série : 1630006
	Marque : SCHINDLER		N°interne : A 75.1688
		Type : Treuil attelé.	
Texte de référence : Arrêté du 29 décembre 2010			
Date de mise en service : 1999			
Localisation : SURFACE DE VENTE BUREAU NIVEAU BAS			
Lors de la vérification de l'équipement nous n'avons pas été accompagnés.			

LISTE DES POINTS APPLICABLES

Le tableau ci dessous mentionne les différents points de vérifications dont l'équipement a fait l'objet ainsi que les avis correspondants. Compte tenu des caractéristiques particulières de l'appareil, seules les rubriques spécifiques à celui-ci sont prises en compte lors de l'édition du rapport. La numérotation des opérations de contrôle peut donc apparaître discontinuée : les rubriques manquantes étant sans objet pour l'appareil concerné. Les avis sont libellés comme suit: **S**: Satisfaisant, **NS**: Non Satisfaisant, **NV**: Non Vérifié, **SO**: Sans Objet.

Repère	Point de vérification	Avis	Repère	Point de vérification	Avis
A.	ASPECTS DOCUMENTAIRES		31.1.5	Suspentes et attaches, poulies E	S
A.1	Présence du dossier technique	S	31.1.7	Dispositifs limitant la course de l'habitable F	NS
A.2	Registre de sécurité	S	31.1.8	Accès à la cuvette P/E/F	S
A.3	Existence des moyens nécessaires à l'entretien et à la maintenance		31.2	LOCAL DES MACHINES	
A.3.1	Présence d'un contrat d'entretien	S	31.2.1	Accès au local P/E/F	NS
A.3.2	Présence d'un carnet d'entretien	NS	31.2.2	Mécanismes de levage E/F	S
A.3.3	Présence d'un rapport annuel d'activité	NS	31.2.3	Dispositif parachute ou équivalent F	NS
A.3.4	Formalisation de la vérification par le mainteneur des éléments de guidage et conclusions	S	31.2.4	Dispositif de contrôle contre le mou de câble/chaîne F	NS
A.3.5	Formalisation de la vérification par le mainteneur des suspentes et de leurs attaches et conclusions	S	31.2.6	Consignes E	S
A.3.6	Formalisation de la vérification par le mainteneur des mécanismes de levage et conclusions	S	31.3	PALIERES	
A.3.7	Formalisation mainteneur de l'essai parachute ou équivalent et conclusions	S	31.3.1	Organes de services et de signalisation E/F	NS
B.	DOCUMENTS MIS A NOTRE DISPOSITION PAR LE PROPRIETAIRE		31.4	PORTES PALIERES	
B.1	Etude de sécurité	NS	31.4.1	Eléments constitutifs E	NS
B.4	Rapport de vérification périodique	S	31.4.2	Verrouillage mécanique et électrique E/F	NS
31.	ARRETE DU 29/12/2010		31.5	HABITACLE	
31.1	GAINE		31.5.1	Eléments constitutifs E/F	S
31.1.1	Eléments constitutifs de la gaine P/E	S	31.5.2	Précision et maintien de l'arrêt F	NS
31.1.4	Eléments de guidage (habitable et contrepoids) E/F	NS	31.5.7	Affichage de la limite d'usage P/E	NS
			31.5.8	Indication de la charge P/E	NS

«Référentiel» V 5

«Référentiel» V 5

Fiche n° 1	ASCENSEUR(S) ET EQUIPEMENTS ASSIMILES	N° série : 1630006
	Marque : SCHINDLER	N°interne : A 75.1688
Texte de référence : Arrêté du 29 décembre 2010		Type : Treuil attelé.
Date de mise en service : 1999		
Localisation : SURFACE DE VENTE BUREAU NIVEAU BAS		
Lors de la vérification de l'équipement nous n'avons pas été accompagnés.		

DETAIL DES POINTS DE VERIFICATION

Le tableau ci-dessous indique, pour les différentes parties de l'installation de l'ascenseur, la nature des vérifications ayant été réalisés selon le canevas PREF, c'est-à-dire :

P: Présence	Examen visuel consistant à s'assurer de l'existence des dispositifs déterminants pour la sécurité (dispositif prévus par le fabricant mais dont la suppression est intervenue en cours d'exploitation)
E: Etat de conservation	Examen visuel des parties visibles et accessibles sans démontage ni mise en œuvre de moyens d'investigation particuliers. Cet examen a pour objet de vérifier que les éléments examinés ne présentent pas de détériorations apparentes susceptibles d'être à l'origine de situations dangereuses
F: Fonctionnement	Vérification à l'aide d'essais de fonctionnement, de la capacité des éléments examinés à accomplir la fonction requise

Conformément aux dispositions de l'arrêté du 29 décembre 2010, la vérification:

-De l'efficacité du fonctionnement du dispositif parachute

-De l'état de conservation des éléments de guidage, des suspentes et leurs attaches et des mécanismes de levage, peut ne pas avoir été réalisée au titre de la présente inspection si les preuves documentaires de sa réalisation par le prestataire du contrat d'entretien ont pu nous être apportées. Dans ce cas, il en est fait mention au présent rapport.

Fiche n° 2	ASCENSEUR(S) ET EQUIPEMENTS ASSIMILES	N° série : A75.1337
	Marque : ALTOR	N°interne : Type : Adh�rence
Texte de r�f�rence : Arr�t� du 29 d�cembre 2010		
Date de mise en service : 2012		
Localisation : SURFACE DE VENTE		
Lors de la v�rification de l'�quipement nous n'avons pas �t� accompagn�s.		

ETUDE DE SECURITE

G n ralit s

Dates

Ann�e de la premi�re �tude de s�curit� :	2013	Date d'actualisation de l'�tude :	10/02/2016
--	-------------	-----------------------------------	-------------------

Acc s et cheminement

Risque(s) :	Sans risque particulier
-------------	--------------------------------

Local machines et/ou poulies

Risque(s) :	Sans objet
-------------	-------------------

Toit de cabine

Risque(s) :	Sans risque particulier
-------------	--------------------------------

Gaine (portes et portillons de visite ou de secours)

Risque(s) :	Sans risque particulier
-------------	--------------------------------

Cuvette

Risque(s) :	Absence de p�ne carr� (Enfermement)
-------------	--

Portes pali res

Risque(s) :	Sans risque particulier
-------------	--------------------------------

CARACTERISTIQUES

Caract ristiques de l' tablissement

Type d'�tablissement :	M	Cat�gorie :	4
Origine du classement :	Mentionn� sur le registre de s�curit�	Activit� :	Vente de mat�riel pour professionnel
Description de l'�tablissement :	Etablissement compos� d'un sous sol (parking) en zone ERP, d'une zone de stockage en code du travail, d'une surface de ventesur 2 niveaux enclassement ERP et d'un zone de bureau situ� en code du travail		

Type d' tablissement

Type d'�tablissement :	ETABLISSEMENT RECEVANT DU PUBLIC - 1er GROUPE
------------------------	--

Caract ristiques g n rales de l'appareil

D signation de l'appareil

D�signation :	Ascenseur
---------------	------------------

Marquage CE :	OUI	N�CE :	1337
---------------	------------	--------	-------------

Fiche n° 2	ASCENSEUR(S) ET EQUIPEMENTS ASSIMILES		N° série : A75.1337
	Marque : ALTOR		N°interne : Type : Adhérence
Texte de référence : Arrêté du 29 décembre 2010			
Date de mise en service : 2012			
Localisation : SURFACE DE VENTE			
Lors de la vérification de l'équipement nous n'avons pas été accompagnés.			

Conditions d'accès à l'appareil

Position de la machinerie : Intégrée à la gaine	Accès à la machinerie : Toit de cabine
Autre accès a la machinerie : Escalier	Accès à la cuvette : Porte palière et échelle

Entraînement

Entraînement électrique : à adhérence	Autre entraînement électrique : variation continue de vitesse
--	--

Caractéristiques génériques

Nombre de niveau : 4	Nombre de services : 2
Charge (kg) : 675	Nombre de personnes : 9

Suspentes

Suspentes : Câble(s)	Nombre : 4
Diamètre/Pas (mm) : 6.0	

Caractéristiques des portes

Portes

Portes cabines : automatiques à ouvertures latérales	Portes palières : automatiques à ouvertures latérales
---	--

ASPECTS DOCUMENTAIRES

Existence des moyens nécessaires à l'entretien et à la maintenance

Formalisation de la vérification par le mainteneur des éléments de guidage et conclusions

Présenté : Non

Commentaire : Le prestataire titulaire du contrat d'entretien n'ayant pu démontrer la vérification et ses conclusions des éléments de guidage ,nous avons procédé à leur vérification au cours de cette visite, conformément à l'arrêté du 29/12/2010.

Formalisation de la vérification par le mainteneur des suspentes et de leurs attaches et conclusions

Présenté : Non

Commentaire : Le prestataire titulaire du contrat d'entretien n'ayant pu démontrer la vérification et ses conclusions des suspentes et leurs attaches, nous avons procédé à leur vérification au cours de cette visite, conformément à l'arrêté du 29/12/2010.

Formalisation de la vérification par le mainteneur des mécanismes de levage et conclusions

Présenté : Non

Commentaire : Par faute d'accompagnement, nous n'avons pas pu procéder, tel que le prévoit l'arrêté du 29/12/2010, à la vérification des mécanismes de levage malgré le défaut de formalisation de la part du prestataire titulaire du contrat d'entretien

Formalisation mainteneur de l'essai parachute ou équivalent et conclusions

Présenté : Non

Fiche n° 2	ASCENSEUR(S) ET EQUIPEMENTS ASSIMILES	N° série : A75.1337
	Marque : ALTOR	N°interne : Type : Adh�rence
Texte de r�f�rence : Arr�t� du 29 d�cembre 2010		
Date de mise en service : 2012		
Localisation : SURFACE DE VENTE		
Lors de la v�rification de l'�quipement nous n'avons pas �t� accompagn�s.		

Commentaire :	Par faute d'accompagnement, nous n'avons pas pu proc�der, selon l'arr�t� du 29/12/2010, � la v�rification de l'efficacit� de fonctionnement du dispositif parachute malgr� le d�faut de formalisation du prestataire titulaire du contrat d'entretien.
---------------	---

DOCUMENTS MIS A NOTRE DISPOSITION PAR LE PROPRIETAIRE

Etude de s curit 

Pr�sent� :	Non
------------	------------

Rapport de v rification p riodique

Pr�sent� :	Oui	Rapport de v�rification p�riodique du :	11/03/2015
R�alis� par :	BUREAU VERITAS		

D claration CE de conformit 

Pr�sent� :	Oui
------------	------------

AVIS GENERAL

Les v rifications ont fait appara tre les d fectuosit s ou anomalies mentionn es dans le tableau des " actions   entreprendre " auxquelles il y a lieu de rem dier.

POINTS NON SATISFAISANTS - ACTIONS A ENTREPRENDRE

A.3.3	Pr�sence d'un rapport annuel d'activit�
	Code OBS : DR/150315/074855/0 Le rapport annuel d'activit� d� par le prestataire titulaire du contrat d'entretien n'a pas pu nous �tre pr�sent�.
B.7	D�claration CE de conformit�
	Code OBS : DR/110315/160617/0 Compl�ter la d�claration de conformit� non sign�e et dat�e (Laisse pour m�moire faute d'ouverture du coffret de manoeuvre)
31.1.5	Suspentes et attaches, poulies E
	Code OBS : DR/110315/154200/0 Remplacer les c�bles de suspente d�t�rior�s Code OBS : DR/110315/154402/0 Remplacer un serre c�ble inadapt� c�t� p�se charge Code OBS : DR/100216/115539/0 Mettre en place un 3�me serre c�ble sur les attaches du c�ble parachute Code OBS : DR/100216/115626/0 Raccourcir les suspentes (r�serves sous le contreponds inf�rieure � 10 cm)
31.1.7	Dispositifs limitant la course de l'habitacle F
	Code OBS : DR/110315/154233/0

Fiche n° 2	ASCENSEUR(S) ET EQUIPEMENTS ASSIMILES	N° série : A75.1337
	Marque : ALTOR	N°interne : Type : Adh�rence
Texte de r�f�rence : Arr�t� du 29 d�cembre 2010		
Date de mise en service : 2012		
Localisation : SURFACE DE VENTE		
Lors de la v�rification de l'�quipement nous n'avons pas �t� accompagn�s.		

POINTS NON SATISFAISANTS - ACTIONS A ENTREPRENDRE

	R�gler le hors course haut ce d�clenche trop pr�s du niveau (non v�rifi� faute d'assistance technique et de cl� d'armoire de commande)
31.2.1	Acc�s au local P/E/F Code OBS : DR/100216/115706/0 Tenir � disposition une cl� pour le coffret de manoeuvre
31.2.2	M�canismes de levage E/F Code OBS : DR/110315/155643/0 Assurer le fonctionnement de la manoeuvre de secours en cas de panne de l'onduleur (non v�rifiable faute de cl� d'armoire)
31.2.5	Fiche signal�tique (synth�se �tude de s�curit�) P/E Code OBS : DR/110315/151308/0 Tenir � disposition la fiche descriptive des risques identifi�s par le prestataire d'entretien de l'appareil dans le cadre de son �tude de s�curit� (non v�rifiable faute de cl� d'armoire)
31.2.6	Consignes E Code OBS : DR/110315/151316/0 Afficher les consignes de d�pannage en fran�ais (non v�rifiable faute de cl� d'armoire)
31.3.1	Organes de services et de signalisation E/F Code OBS : DR/100216/111651/0 Remettre en service le voyant lumineux au palier du niveau 1
31.4.1	El�ments constitutifs E Code OBS : DR/100216/105756/0 Remettre en place un patin de guidage au niveau 0
31.5.1	El�ments constitutifs E/F Code OBS : DR/110315/151430/0 Remplacer le miroir cass� au bas de la cabine Code OBS : DR/110315/155752/0 Assurer le fonctionnement de l'afficheur cabine Code OBS : DR/100216/115745/0 Serrer les mains courante en cabine
31.5.3	Dispositif assurant la protection des personnes (heurte/cellules/barrage immat�riel) E/F Code OBS : DR/110315/151630/0 Rendre plus rapide la r�ouverture de la porte suite � passage devant la cellule
31.5.4	Organes de services et de signalisation E/F Code OBS : DR/100216/111202/0 Remettre en service les fleches de sens sur le montant d'entr�e en cabine
31.5.5	Eclairage normal et de secours E/F Code OBS : DR/110315/155816/0 Assurer le fonctionnement de l'�clairage de secours en cabine (Laisse pour m�moire, essais non r�alisable faute d'ouverture d'armoire possible)

Fiche n° 2	ASCENSEUR(S) ET EQUIPEMENTS ASSIMILES	N° série : A75.1337
	Marque : ALTOR	N°interne : Type : Adhérence
Texte de référence : Arrêté du 29 décembre 2010		
Date de mise en service : 2012		
Localisation : SURFACE DE VENTE		
Lors de la vérification de l'équipement nous n'avons pas été accompagnés.		

POINTS NON SATISFAISANTS - ACTIONS A ENTREPRENDRE

31.5.6 Dispositif de demande de secours P/F

Code OBS : **DR/110315/155853/0**

Assurer le fonctionnement du bouton de demande de secours sur et sous cabine (essais en cabine hors tension non réalisé faute d'ouverture d'armoire)

POINTS NON VERIFIES

31.2.3 Dispositif parachute ou équivalent F

Fiche n° 2	ASCENSEUR(S) ET EQUIPEMENTS ASSIMILES		N° série : A75.1337
	Marque : ALTOR		N°interne :
Texte de référence : Arrêté du 29 décembre 2010		Type : Adhèrence	
Date de mise en service : 2012			
Localisation : SURFACE DE VENTE			
Lors de la vérification de l'équipement nous n'avons pas été accompagnés.			

LISTE DES POINTS APPLICABLES

Le tableau ci dessous mentionne les différents points de vérifications dont l'équipement a fait l'objet ainsi que les avis correspondants. Compte tenu des caractéristiques particulières de l'appareil, seules les rubriques spécifiques à celui-ci sont prises en compte lors de l'édition du rapport. La numérotation des opérations de contrôle peut donc apparaître discontinuée : les rubriques manquantes étant sans objet pour l'appareil concerné. Les avis sont libellés comme suit: **S**: Satisfaisant, **NS**: Non Satisfaisant, **NV**: Non Vérifié, **SO**: Sans Objet.

Repère	Point de vérification	Avis	Repère	Point de vérification	Avis
A.	ASPECTS DOCUMENTAIRES		31.1.8	Accès à la cuvette P/E/F	S
A.1	Présence du dossier technique	S	31.2	LOCAL DES MACHINES	
A.2	Registre de sécurité	S	31.2.1	Accès au local P/E/F	NS
A.3	Existence des moyens nécessaires à l'entretien et à la maintenance		31.2.2	Mécanismes de levage E/F	NS
A.3.1	Présence d'un contrat d'entretien	S	31.2.3	Dispositif parachute ou équivalent F	NV
A.3.2	Présence d'un carnet d'entretien	S	31.2.5	Fiche signalétique (synthèse étude de sécurité) P/E	NS
A.3.3	Présence d'un rapport annuel d'activité	NS	31.2.6	Consignes E	NS
A.3.4	Formalisation de la vérification par le mainteneur des éléments de guidage et conclusions	S	31.3	PALIERES	
A.3.5	Formalisation de la vérification par le mainteneur des suspentes et de leurs attaches et conclusions	S	31.3.1	Organes de services et de signalisation E/F	NS
A.3.6	Formalisation de la vérification par le mainteneur des mécanismes de levage et conclusions	S	31.4	PORTES PALIERES	
A.3.7	Formalisation mainteneur de l'essai parachute ou équivalent et conclusions	S	31.4.1	Eléments constitutifs E	NS
			31.4.2	Verrouillage mécanique et électrique E/F	S
B.	DOCUMENTS MIS A NOTRE DISPOSITION PAR LE PROPRIETAIRE		31.5	HABITACLE	
B.1	Etude de sécurité	S	31.5.1	Eléments constitutifs E/F	NS
B.4	Rapport de vérification périodique	S	31.5.2	Précision et maintien de l'arrêt F	S
B.7	Déclaration CE de conformité	NS	31.5.3	Dispositif assurant la protection des personnes (heurt/cellules/barrage immatériel) E/F	NS
31.	ARRETE DU 29/12/2010		31.5.4	Organes de services et de signalisation E/F	NS
31.1	GAINE		31.5.5	Eclairage normal et de secours E/F	NS
31.1.1	Eléments constitutifs de la gaine P/E	S	31.5.6	Dispositif de demande de secours P/F	NS
31.1.4	Eléments de guidage (habitable et contrepoids) E/F	S	31.5.7	Affichage de la limite d'usage P/E	S
31.1.5	Suspentes et attaches, poulies E	NS	31.5.8	Indication de la charge P/E	S
31.1.7	Dispositifs limitant la course de l'habitable F	NS			

«Référentiel» V 5

«Référentiel» V 5

Fiche n° 2	ASCENSEUR(S) ET EQUIPEMENTS ASSIMILES		N° série : A75.1337
	Marque : ALTOR		N°interne : Type : Adhérence
Texte de référence : Arrêté du 29 décembre 2010			
Date de mise en service : 2012			
Localisation : SURFACE DE VENTE			
Lors de la vérification de l'équipement nous n'avons pas été accompagnés.			

DETAIL DES POINTS DE VERIFICATION

Le tableau ci-dessous indique, pour les différentes parties de l'installation de l'ascenseur, la nature des vérifications ayant été réalisés selon le canevas PREF, c'est-à-dire :

P:	Présence	Examen visuel consistant à s'assurer de l'existence des dispositifs déterminants pour la sécurité (dispositif prévus par le fabricant mais dont la suppression est intervenue en cours d'exploitation)
E:	Etat de conservation	Examen visuel des parties visibles et accessibles sans démontage ni mise en œuvre de moyens d'investigation particuliers. Cet examen a pour objet de vérifier que les éléments examinés ne présentent pas de détériorations apparentes susceptibles d'être à l'origine de situations dangereuses
F:	Fonctionnement	Vérification à l'aide d'essais de fonctionnement, de la capacité des éléments examinés à accomplir la fonction requise

Conformément aux dispositions de l'arrêté du 29 décembre 2010, la vérification:

-De l'efficacité du fonctionnement du dispositif parachute

-De l'état de conservation des éléments de guidage, des suspentes et leurs attaches et des mécanismes de levage, peut ne pas avoir été réalisée au titre de la présente inspection si les preuves documentaires de sa réalisation par le prestataire du contrat d'entretien ont pu nous être apportées. Dans ce cas, il en est fait mention au présent rapport.